

Postulat

Pour une politique inclusive de la mobilité en Ville en termes de genre et d'inter-génération.

Lorsqu'il s'agit d'analyser les politiques de la mobilité urbaine sous l'angle de la mixité genre, le constat est que les politiques actuelles des villes ciblent principalement les jeunes hommes en bonne santé ! Il semblerait donc qu'il ne soit pas bon de vieillir en ville, surtout lorsqu'on est une femme. Pour la ville de Lausanne en particulier, le facteur topographie rajoute un niveau de complexité. Une politique de la mobilité inclusive en termes de genre et de génération nous semble essentielle.

Les femmes de 55 ans et plus ne peuvent pas se permettre de baisser leur taux d'activité pour s'occuper de leurs proches et en particulier de leurs parents. Comme l'a démontré une des études du PNR 60 égalité, ces femmes devraient au contraire travailler plus à partir de 55 ans pour rattraper leurs rentes inférieures alors qu'elles ont encore très souvent des enfants en formation et des parents en fin de vie à charge. Cette triple charge physique et mentale sur ce groupe de personnes est inquiétante, d'où la nécessité de développer une série de mesures pour alléger leur charge quotidienne.

Prenons par exemple les personnes âgées qui développent des soucis de santé. Elles souhaitent pouvoir rester le plus longtemps possible dans leur environnement. Pour cela, elles sont prises en charge par leurs proches. Ces proches sont encore très souvent des femmes (on estime que 3/4 des accompagnements d'enfants et de proches âgés ou malades sont assumés par les femmes). Or, aujourd'hui, les femmes travaillent et la logistique de cette prise charge devient particulièrement complexe et parfois coûteuse. Reconnue pour sa politique pour les aînées, Lausanne se doit d'offrir des mesures afin de faciliter la mobilité de ces personnes dites proches aidantes qui s'occupent de leurs parents âgés.

En conclusion, vous avez plus de 50 ans, en famille monoparentale (un seul revenu), avec des enfants aux études de plus de 20 ans (plus de réductions pour les transports publics TL) et des parents à charge (pas de macaron pour proche aidant comme celui du stationnement par quartier par exemple, ni de carte mobilité senior comme la carte junior), votre quotidien est complexe en termes de charge mentale et doublé d'un risque de précarité économique.

Il est demandé dans ce postulat de développer une politique de mobilité inclusive en termes de genre et d'inter-génération, avec des propositions qui tiennent compte de la diversité des situations familiales, des différentes phases de vie et de l'évolution générationnelle d'aujourd'hui.

Lausanne, le 8 octobre 2019

Déposé par **Françoise Piron** au nom du groupe PLR

